

Participation historiquement faible, statu quo syndical : l'essentiel à retenir

© 08/03/2019 | 👤 Arnaud Carpon, Sophie Guyomard et Pauline Debris • 📰 Terre-net Média

[Mise à jour vendredi 8 mars 2019] Les résultats des élections des chambres d'agriculture 2019 n'ont amené aucune surprise sur le plan national. Le duo FNSEA-JA confirme sa majorité absolue au sein des organisations consulaires. La Coordination rurale conforte aussi sa deuxième place. La Confédération paysanne progresse légèrement et le Modef descend sous la barre des 2 %. Le scrutin révèle, en revanche, une participation historiquement faible, autour de 46,52 %, soit près de 8 points de moins qu'en 2013. Sur le plan local, un petit jeu de chaises musicales s'opère à la marge. Le ministère de l'agriculture a actualisé les résultats consolidés par syndicat vendredi 8 mars 2019.

[Mise à jour vendredi 8 mars 2019]

La messe est dite. À l'issue du dépouillement complet des votes de tous les départements, le statu quo demeure sur le plan national. Le niveau de représentativité des syndicats après ces **élections des chambres d'agriculture 2019** ne bouge qu'à la marge, de moins d'un point pour chacun.

Une dizaine de jours après le dépouillement département par département, des résultats des élections des chambres d'agriculture, le ministère de l'agriculture a publié les **résultats consolidés nationaux officiels**.

Pour le premier collège, celui des exploitants agricoles, en cumulant les listes d'union et les listes éventuellement « apparentées », le duo syndical **FNSEA-Jeunes agriculteurs** atteint 55,31 % selon le ministère de l'agriculture. Le duo revendique 55,55 %, en intégrant la totalité du score de la liste Modef-JA de Guadeloupe qu'il considère comme une liste « apparentées ».

En prenant en compte leurs listes respectives et leur part dans les listes d'union, la **Coordination rurale** fait un score national de 21,54 % (contre 20,66 % enregistrés le 20 février dernier). Le deuxième syndicat bénéficie des voix de la liste dissidente de Michel Masson, dans le Loiret, qui, en désaccord avec les élus FNSEA-JA. La **Confédération paysanne** atteint elle aussi la barre des 20 %, avec 20,04 % exactement. Le **Modef**, quant à lui, obtient 1,89 %. Restent 1,21 % pour diverses listes.

« Le **taux de participation** s'élève tous collèges confondus à 28,5 % et se monte à 46,4 % concernant spécifiquement le collège des chefs d'exploitations et assimilés (collège 1) et à 10,2 % concernant spécifiquement le collège des salariés de la production agricole (collège 3a) », détaille le ministère. « Lors des dernières élections de 2013, le taux de participation globale était de 37 %, celui sur le collège 1 s'élevait à 54,4 % et celui sur le collège 3a se montait à 16,1 %. Sur l'ensemble des collèges, le vote électronique a été utilisé par 9,4 % du corps électoral, soit près d'un tiers des électeurs qui ont voté. »

« Ces résultats définitifs, consolidés au niveau national, sont publiés sous réserve des recours pendants », précise le ministère.

[Carte interactive] Tous les résultats des élections chambres d'agriculture 2019

*Cliquez sur le collège puis sur le département de votre choix pour voir les résultats.
La carte est colorisée selon la liste en tête.*

Tous les résultats officiels par collège

Collège 1 : chefs d'exploitation et assimilés

Organisation	Part des suffrages (%)
Liste d'union FNSEA-JA	51,89%
Liste apparentée FNSEA-JA	0,33%
Liste FNSEA	1,64%
Liste JA	1,08%
Liste Coordination Rurale	20,17%
Liste Confédération Paysanne	18,66%
Liste apparentée Confédération Paysanne	0,62%
Liste d'union Coordination Rurale-Confédération Paysanne	0,99%
Liste MODEF	1,39%
Liste d'union Confédération Paysanne-MODEF	0,53%

Liste d'union MODEF-JA	0,48%
Divers	2,22%

Collège 2 : propriétaires et usagers

Organisation	Part des suffrages (%)
Liste FNPPR	41,02%
Liste d'union FNSEA-JA	26,58%
Liste apparentée FNSEA-JA	0,64%
Liste FNSEA	6,23%
Liste JA	0,13%
Liste d'union FNPPR/FNSEA ou FNSEA/JA	16,27%
Liste Coordination Rurale	1,86%
Liste Confédération Paysanne	6,47%
Liste d'union MODEF-JA	0,02%
Liste autre union	0,12%
Divers	0,66%

Collège 3a : salariés de la production agricole

Organisation	Part des suffrages (%)
CFDT	24,19%
CFE-CGC	13,18%
CFTC	22,10%
CGT	24,83%
FO	10,49%
Solidaires	0,18%
UNSA	2,09%
Divers	2,94%

Collège 3b : salariés des groupements professionnels agricoles

Organisation	Part des suffrages (%)
CFDT	41,99%
CFE-CGC	18,99%
CFTC	7,20%
CGT	13,89%
FO	10,68%
Solidaires	1,53%
UNSA	4,35%

Divers	1,37%
--------	-------

Collège 4 : anciens exploitants et assimilés

Organisation	Part des suffrages (%)
Liste d'union FNSEA-JA	37,72%
Liste FNSEA	17,43%
Liste JA	0,17%
Liste d'union FNPPR-FNSEA ou FNSEA-JA	0,57%
Liste Coordination Rurale	15,84%
Liste Confédération Paysanne	18,00%
Liste apparentée Confédération Paysanne	0,44%
Liste MODEF	1,38%
Liste d'union MODEF-JA	0,13%
Autre liste d'union	1,18%
Divers	7,14%

Collège 5a : sociétés coopératives de production agricole

Organisation	Part des suffrages (%)
Liste FNCUMA	80,27%
Liste d'union FNSEA-JA	17,57%
Liste FNSEA	0,02%
Liste Confédération Paysanne	0,08%
Divers	2,06%

Collège 5b : autres sociétés coopératives agricoles et SICA

Organisation	Part des suffrages (%)
Liste Fédération des coopératives agricoles	54,60%
Liste d'union FNSEA-JA	34,78%
Liste FNSEA	0,81%
Liste Confédération paysanne	0,18%
Autre liste d'union	2,72%
Divers	6,91%

Collège 5c : caisses de crédit agricole

Organisation	Part des suffrages (%)
Liste Fédération nationale du crédit agricole	83,89%

Liste d'union FNSEA-JA	14,32%
Divers	1,79%

Collège 5d : caisses d'assurances mutuelles agricoles et caisses de mutualité sociale agricole

Organisation	Part des suffrages (%)
Liste AMA/MSA	67,92%
Liste d'union FNSEA-JA	25,09%
Liste FNSEA	0,86%
Liste MODEF	0,43%
Autre liste d'union	1,84%
Divers	3,86%

Collèges 5e : organisations syndicales à vocation générale d'exploitants agricoles ou de jeunes agriculteurs

Organisation	Part des suffrages (%)
Liste d'union FNSEA-JA	97,30%
Liste FNSEA	1,06%
Liste JA	0,72%
Liste MODEF	0,92%

Tous les chiffres de la participation

Pour le collège 1 (chefs d'exploitation et assimilés), le taux de participation est de 46,22 %. Le vote en ligne, proposé pour la première fois pour ce scrutin, a été utilisé par 46 % des votants.

Taux de participation des 5 collèges individuels

- Collège 1 (chefs d'exploitation et assimilés) : 46,22 %
- Collège 2 (propriétaires et usufruitiers) : 21,15 %
- Collège 3a (salariés de la production agricole) : 10,17 %
- Collège 3b (salariés des groupements professionnels agricoles) : 18,88 %
- Collège 4 (anciens exploitants et assimilés) : 28,34 %

Taux de participation des représentants des 5 collèges des groupements agricoles

- Collège 5a (Sociétés coopératives agricoles de la production agricole) : 92,58 %
- Collège 5b (Autres sociétés coopératives agricoles et SICA) : 74,93 %
- Collège 5c (Caisses du Crédit agricole) : 74,61 %
- Collège 5d (Caisses d'assurances mutuelles agricoles et caisses de mutualité sociale agricole) : 83,66 %
- Collège 5e (Organisations syndicales à vocation générale d'exploitants agricoles ou de jeunes agriculteurs) : 91,64%

Une faible participation qui témoigne d'un monde agricole désabusé

Ceci dit, ce statu quo syndical ne doit pas occulter une tendance lourde qui affaiblit les cinq syndicats. Pour la première fois depuis l'organisation de ce scrutin, tous les six ans, le niveau de participation des électeurs du collège 1 – celui des agriculteurs en place – est passé sous la barre des 50 %. En 2013, 54,34 % des agriculteurs avaient voté. En 2019, ils ne sont que 46,52 % à l'avoir fait ! Cette chute de près de huit points en dit long sur une population agricole de plus en plus résignée.

Depuis trois mois, on connaît le degré de colère d'une partie de la population française réunie au sein du mouvement des « gilets jaunes », qui ne se sent pas assez soutenue par les syndicats en place. De la même manière, on connaît depuis plus longtemps encore le désarroi des agriculteurs qui, crises après crises, croient de moins en moins en la capacité des syndicats agricoles à les défendre.

En département, quelques pertes et (re)conquêtes

Sur le plan local, il faut néanmoins souligner les quelques changements de majorité. Au grand dam de la Coordination rurale et de la Confédération

paysanne, qui espéraient conquérir quelques chambres départementales, ces changements restent peu nombreux :

Dans le **Calvados**, le duo FNSEA-JA a repris la chambre à la Coordination rurale. Le deuxième syndicat agricole perd aussi, avec la Confédération paysanne, la chambre du **Puy-de-Dôme**, reprise par la FNSEA et JA.

La Coordination rurale a donc perdu deux chambres, pour en gagner deux autres : la **Vienne** et la **Haute-Vienne**. Elle conserve par ailleurs le **Lot-et-Garonne**.

La Confédération paysanne conquiert sur le fil – à deux voix près – la **Loire-Atlantique**, profitant de justesse, semble-t-il, de son action pour le projet à Notre-Dame-des-Landes. Le syndicat remporte aussi la chambre départementale de **Mayotte**.

Associés dans cet unique département, JA et le Modef prennent la chambre de **Guadeloupe** à la FNSEA.

Enfin, Jeunes agriculteurs, qui a conduit une liste en solo en **Haute-Garonne**, parvient à gagner dans ce département, derrière la FNSEA et une liste d'union CR-Conf'.

[Journée du jeudi 7 février] Où en est-on du dépouillement ?

Sur la base des procès-verbaux des préfetures, tous les résultats pour tous les collèges sont désormais disponibles.

Quel premier bilan pour les syndicats ?

Le bilan est assez simple : Le duo **FNSEA-JA** garde une large majorité dans la plupart des départements. Il reprend aussi le Calvados à la CR et le Puy-de-Dôme à l'union CR-Conf'.

De son côté, la **Coordination rurale** gagne deux départements : la Vienne et la Haute-Vienne, et conserve le Lot-et-Garonne.

La **Confédération paysanne** conquiert la Loire-Atlantique. Le **Modef** gagne la Guadeloupe.

Quid de la participation ?

Malgré l'arrivée du **vote électronique**, c'est finalement l'abstention qui sort grande gagnante de ce scrutin. Le **taux de participation national** devrait avoisiner les 46 %, soit près de neuf points de moins qu'en 2013.

[Journée du mercredi 6 février] Pour cette journée de dépouillement des votes aux élections des chambres d'agriculture, les préfetures auront inévitablement moins d'enveloppes à ouvrir, du fait de l'introduction du vote électronique. Ceci dit, les opérations de vérifications après l'ouverture de toutes les enveloppes prendront plus de temps qu'il y a six ans, car il faudra s'assurer qu'un électeur n'a pas voté deux fois, par voie postale et par voie électronique.

À 13 h, les premiers résultats départementaux se faisaient toujours attendre. En attendant, au congrès de la FNB, qui se tient depuis mardi 5 février à Mende, en Lozère, Christiane Lambert, la présidente de la FNSEA, a évoqué dans la matinée une **participation de l'ordre de 45 %**. Si ce chiffre se confirme d'ici la fin de la journée, il s'agira d'un taux de participation historiquement bas. En seulement douze ans et deux scrutins, la participation pourrait ainsi avoir baissé de 20 points !

À 16 h, les premiers résultats sont arrivés pour le collège 1. La Corse-du-sud, le Rhône, les Alpes-de-Haute-Provence, les Bouches-du-Rhône, les Pyrénées-Atlantiques et le Morbihan ont terminé leur dépouillement. Retrouvez les résultats en sélectionnant le département de votre choix sur notre carte interactive.

Dans le Morbihan, le taux de participation est de 38,82 %. C'est le duo FNSEA/JA qui remporte le plus de voix (49,22 %), suivi par la Confédération paysanne (25,90 %), elle-même talonnée par la Coordination rurale (24,87 %).

Coup de théâtre en Loire-Atlantique, le duo FNSEA/JA perd sa place de leader, à quelques voix près avec 39,55 % des suffrages au profit de la Confédération paysanne (39,61 %). La coordination rurale remporte la 3^e position avec 20,84 %. À noter que le taux de participation est nettement plus élevé que dans le Morbihan (45,23 %).

Les résultats pour l'Allier, les Alpes-Maritimes, le Vaucluse, sont également disponibles.

Les résultats pour le département de l'Indre sont publiés.

Dans le Calvados, la Coordination rurale perd la majorité, c'est la liste "Une nouvelle dynamique pour vous accompagner" du duo FNSEA-JA qui l'emporte avec 47,10 % des voix contre 35,4 % pour la CR.

Les résultats des départements de la Haute-Marne, des Ardennes, du Cher, de l'Ain, des Hautes-Pyrénées et des Deux-Sèvres sont renseignés dans la carte interactive.

La Coordination rurale remporte la chambre d'agriculture de la Vienne avec 40,71 % des voix.

[live id="41"]

Ambitions, enjeux et lignes syndicales : [Tout ce qu'il faut savoir sur les élections des chambres d'agriculture](#)

Retrouvez [tous les résultats nationaux et départementaux des élections des chambres d'agriculture 2013](#)

